

GeoApp - Convention de fondation et déclaration d'intention (GAbs)

Nous sommes prêts à participer au projet GeoApp - MO de la Suisse pour la Suisse.

A. Convention (pour la contribution de fondation)

Nous nous engageons à verser la contribution de fondation pour la phase 0 (fondation de l'association GeoApp et attribution du mandat). La contribution de fondation s'élève à CHF :

Contribution de fondation une fois			
à 40 Gabs signés	à 60 Gabs signés	à 80 Gabs signés	à 150 Gabs signés
4'000	3'000	2'000	1'000

En payant la contribution de fondation, nous devenons membre de la future association GeoApp et obtenons un droit de parole et de vote, notamment en ce qui concerne la suite concrète des opérations (attribution des mandats, etc.).

B. Protocole d'accord (pour le développement)

Nous avons l'intention de cofinancer les phases 1 à 4 (développement du logiciel), conformément au modèle de calcul présenté dans les explications (pages 2 et 3) ou aux décisions de l'association GeoApp.

Nom de l'entreprise	
Rue, n°	
Code postal, Localité	
Personne de contact	
Courrier électronique	
Téléphone	

Nombre de sites / de filiales	
env. ¹ - nombre d'ETP ² dans la MO (aujourd'hui)	
env. ¹ - nombre d'utilisateurs (licences simultanées) nécessaires pour GeoApp	

Lieu	
Date	
Signature	

¹ Actuellement, des valeurs estimatives suffisent. Elles nous servent à affiner le calcul du modèle. Les valeurs définitives seront déterminées ultérieurement.

² Apprentis = ¼ ETP

Explications sur la GAbs

SITUATION DE SORTIE

IGS a chargé un groupe de projet de déterminer, dans le cadre d'un avant-projet, s'il est possible de programmer, d'entretenir et de développer à moindre coût une application pour la mensuration officielle suisse sur une solution OpenSource. Le groupe de projet est arrivé à la conclusion que cela est possible.

COÛTS

Estimer les coûts exacts de la programmation à l'heure actuelle est un défi. Des offres ne pourront être demandées que par l'association GeoApp qui doit encore être créée, après l'approbation du cahier des charges et du catalogue des exigences déjà disponibles sous forme de projet.

Le groupe de projet a établi une estimation sommaire des coûts, dont la plausibilité a été vérifiée par un expert indépendant. Les données de référence concernant les coûts sont les suivantes

Développement	CHF 2'000'000
Le développement d'une application de la MO pour la Suisse (y compris le suivi du projet et les tests) nécessite 10 années-personnes.	une fois
Entretien et développement	400 000 FRANCS
Nécessite 2 personnes-années par an	SUISSES par an

ORGANISATION / ORGANISME RESPONSABLE

IGS a initié et financé le travail de base jusqu'à l'établissement du GAbs. Mais la programmation d'une application métier ne correspond pas aux buts d'IGS. Dès qu'un nombre suffisant d'intéressés souhaiteront participer et auront signé le GAbs, IGS organisera la transition vers un nouveau site Internet et transmettra le projet à la future association GeoApp.

FINANCEMENT

Bases pour le modèle de calcul

- Le projet se déroule en 5 phases. La phase 0 comprend la création de l'association GeoApp et l'attribution du marché. Les phases 1 à 4 comprennent le développement initial du logiciel. La maintenance et le développement ultérieur du logiciel seront assurés par les frais de location.
- Le modèle de contribution suivant est proposé pour le financement.

	But du financement	Contribution	Dépend
Contribution de fondation	Phase 0	unique	-- (même montant pour tous)
Contribution au développement	Phases 1 - 4	unique (prêt) env. 4 versements	du nombre d'ETP (postes à 100%) des collaborateurs travaillant dans la MO. Les apprentis comptent pour ¼ d'ETP.
Cotisations annuelles	Association GeoApp, Remboursement de prêts	annuelle	
Frais de location	Entretien et Développement ultérieur	annuelle	du nombre d'utilisateurs (licences simultanées)

- Les contributions sont d'autant plus faibles que le nombre d'intéressés par le projet est élevé. Les modèles de calcul sont effectués avec 40, 60, 80 et 150 intéressés.

Principes du modèle de calcul

- Membres fondateurs
 - o paient des cotisations uniques (cotisation de fondation, cotisation de développement) moins élevées que les nouveaux membres qui les rejoignent plus tard. L'association GeoApp décide du montant à facturer aux nouveaux membres, par exemple en fonction de l'avancement du développement.
 - o bénéficient d'une réduction sur la cotisation annuelle (environ 20%) jusqu'à 5 ans après la mise en service.
 - o peuvent devenir des conseillers GeoApp exclusifs jusqu'à 5 ans après la mise en service.
- La contribution de création (phase 0) n'est pas remboursable.
- La contribution au développement (phases 1 à 4), payable en 4 fois, est un prêt. Cela signifie qu'elle est en principe remboursable, pour autant que les moyens et les liquidités soient disponibles (décision de l'AG).
- L'AG de l'association GeoApp décide par phases de la poursuite du projet et de la cadence et du montant des versements ultérieurs pour la contribution au développement.
- Il est possible de se retirer après chaque phase. Il n'est pas prévu de rembourser les contributions versées jusque-là (contribution de fondation, contribution au développement, contributions annuelles).

Montants des cotisations

La **contribution de fondation** pour la phase 0 (fondation de l'association GeoApp et attribution du mandat) s'élève à (CHF) :

Contribution de fondation contribution unique			
avec 40 GAbs	avec 60 GAbs	avec 80 GAbs	avec 150 GAbs
4'000	3'000	2'000	1'000

La **contribution au développement**, la **contribution annuelle** et les **frais de location** pour les phases 1 à 4 ainsi que l'entretien et le développement se présentent comme suit selon le modèle de calcul (CHF).

	Contribution au développement Contribution unique, en environ 4 versements				Cotisation annuelle			
	avec 40 GAbs	avec 60 GAbs	avec 80 GAbs	avec 150 GAbs	avec 40 GAbs	avec 60 GAbs	avec 80 GAbs	avec 150 GAbs
1-3 ETP en MO	30'000	20'000	15'000	7'000	1'200	1'100	1'000	500
4-6 ETP en MO	60'000	40'000	30'000	14'000	2'400	2'200	2'000	1'000
7-12 FTE en MO	90'000	60'000	45'000	21'000	3'600	3'300	3'000	1'500
13-24 FTE en MO	120'000	80'000	60'000	28'000	4'800	4'400	4'000	2'000
>24 FTE en MO	150'000	100'000	75'000	35'000	6'000	5'500	5'000	2'500

Frais de location par an et par licence simultanée			
avec 40 GAbs	avec 60 GAbs	avec 80 GAbs	avec 150 GAbs
2'500	2'000	1'500	700

C'est finalement l'association GeoApp qui décide de la forme exacte du modèle de financement - sur la base des données effectives concernant les ETP dans la MO et les licences simultanées nécessaires.